

ASSAINISSEMENT DE L'ENVELOPPE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ENTREPRISES, ASSOCIATIONS OU PROPRIÉTAIRES N'HABITANT PAS À GLAND

Contacts	
Requérant (propriétaire)	Auteur du projet
Nom:	Nom:
Adresse:	Adresse:
NPA et lieu:	NPA et lieu:
Téléphone:	Téléphone:
E-mail:	E-mail:

Versement de l'aide financière à	Zone réservée à l'administration
Titulaire du compte:	
Nom de la banque ou CCP:	
IBAN:	
Planning des travaux	
Date début des travaux:	
Date mise en service:	
Coût des travaux: CHF	

Bâtiment	
Parcelle n°:	N° ECA:
Rue / lieu-dit:	
Année de construction:	Surface de référence énergétique (SRE): m ²
Affectation (selon SIA 380/1): <input type="checkbox"/> habitat collectif <input type="checkbox"/> habitat individuel <input type="checkbox"/> autre:	
Consommation annuelle d'énergie (chauffage): kWh	
Energie de chauffage avant assainissement:	
Energie de chauffage après assainissement:	

Caractéristiques de l'enveloppe à assainir			
Elément à assainir:	Valeur de U:	W/m ² K	Surface isolée: m ²
<input type="checkbox"/> murs, parois	Valeur de U:	W/m ² K	Surface isolée: m ²
<input type="checkbox"/> sols, planchers	Valeur de U:	W/m ² K	Surface isolée: m ²
<input type="checkbox"/> toiture	Valeur de U:	W/m ² K	Surface isolée: m ²
<input type="checkbox"/> vitrage	Valeur de Ug:	W/m ² K	Surface vide de maçonnerie: m ²

Documents à joindre à la demande			
<input type="checkbox"/> Offre de l'entreprise incluant prix, descriptif technique et plan			
<input type="checkbox"/> Copie du permis de construire, le cas échéant			
<input type="checkbox"/> Copie du dossier de demande de subvention au Programme Bâtiments, le cas échéant			
<input type="checkbox"/> Bilan thermique avant et après isolation, incluant valeurs U et valeurs des surfaces à isoler, si disponible			

Documents à transmettre pour le versement de la subvention
<input type="checkbox"/> Copie des factures nominatives acquittées des travaux
<input type="checkbox"/> Photographies des éléments assainis (avant et après)

Conditions d'octroi	
Habitat individuel, collectif ou bâtiment commercial: <u>Parois (murs, toitures, sols):</u> U ≤ 0.2 W/m ² K: 60.--/m ² Plafond global à CHF 15'000.- et à 20% du coût de l'assainissement thermique	<ul style="list-style-type: none"> • Uniquement pour des bâtiments existants antérieurs à 2000. • Uniquement pour des locaux chauffés. • Limité à CHF 15'000 par bâtiment par période de cinq ans. Le n° ECA fait foi. • Octroi conditionné à la décision cantonale. Les conditions d'octroi de la subvention cantonale s'appliquent. • Offre valide jusqu'au 31 décembre 2026 dans la limite du budget disponible. • La demande doit se faire avant le début des travaux.
Habitat individuel, collectif ou bâtiment commercial: Fenêtre à verre isolant triple: Ug ≤ 0.7 W/m ² K: 80.--/m ² Plafonné à 5'000.-- CHF et à 20% du coût de l'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Uniquement pour des bâtiments existants antérieurs à 2000. • Uniquement pour des locaux chauffés. • Limité à CHF 5'000.- par bâtiment (habitat individuel ou bâtiment commercial, le n° ECA fait foi) ou par appartement par période de cinq ans. • Offre valide jusqu'au 31 décembre 2026 dans la limite du budget disponible. • La demande doit se faire avant le début des travaux.

Procédure
<ul style="list-style-type: none"> • La demande est à adresser à l'Office du développement durable avant le début des travaux et au plus tard le 31 décembre 2026. Office du développement durable Secrétariat Municipal Grand'Rue 38 1196 Gland Tél: 022 354 55 50 e-mail: durable@gland.ch • Toute demande non datée, non signée ou incomplète sera renvoyée à l'expéditeur. • La ville examine la demande et informe le requérant de sa décision relative à l'octroi de la subvention. • En cas d'octroi, la subvention est promise pour 18 mois. • Une fois l'installation achevée et dans les deux mois suivant la date de fin de travaux, le requérant doit transmettre les documents requis pour le versement de la subvention. • La subvention est versée à l'issu de l'examen des documents transmis.

Signature

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus, ainsi que le respect des conditions fixées dans les directives de la municipalité concernant l'application du règlement sur le fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Lieu et date:

Signature du propriétaire du bâtiment/de l'installation
(ou son représentant/administrateur):